

**L'idée innovante**

Repenser l'organisation des services municipaux et les affectations d'adjoints au maire en créant le dispositif "proximum", la proximité au maximum.

**L'objectif recherché**

Rapprocher les dispositifs de diagnostic et de décisions des habitants en donnant des moyens humains et financiers aux structures de quartiers.

Changer l'organisation pour que les élus soient au contact direct de la population, et qu'ils puissent prendre les décisions utiles à l'amélioration de la vie des habitants de chaque quartier.

**La démarche**

- La ville est divisée en 7 quartiers ayant une cohérence urbanistique et sociologique et 6 mairies de quartiers sont drées en plus de celle du centre ville.
- Création de 7 centres sociaux agréés, de 7 postes de coordonnateurs de quartiers.
- Changement des affectations des 11 adjoints au maire qui avaient des délégations thématiques : 4 adjoints transversaux assurent le fonctionnement des services (finances, éducation- culture- sports, action social, services techniques) ; les sept autres sont devenus adjoints de quartier, avec une enveloppe budgétaire de 150 000 euros .
- Parallèlement, les commissions municipales ont été réorganisées et une commission Proximum a été créée.
- Les 19 conseillers municipaux ont été répartis dans les sept quartiers pour travailler en collaboration avec les adjoints et constituer les comités de proximité
- Les élus du Conseil municipal des jeunes ont été associés au projet et les volontaires ont été répartis dans les comités de proximité de leur quartier.
- Création de postes administratifs et techniques dans les six mairies annexes.
- Cooptation de quatre à huit habitants par quartier pour intégrer les comités Proximum - signature des chartes Proximum
- Création d'une charte graphique spécifique - communication interne puis externe

**Le contenu de la réalisation**

Pour chaque quartier, les actions menées les deux premières années ont surtout concerné des opérations de voirie, petits aménagements (création de square, exposition, canisite, ralentisseurs, local poubelles, sécurisation sorties d'écoles ...)

Pendant ce temps, le travail d'écoute de la population mené par les membres des comités Proximum et la nouvelle organisation des services ont considérablement amélioré la réactivité de la mairie aux besoins concrets des habitants. L'efficacité du dispositif a suscité une multiplication des demandes venant de la population. Les services ont dû adapter leur fonctionnement et établir les procédures.

Les missions des équipes de quartiers ont été réorientées en 2007 vers une meilleure écoute sociale, allant au-delà des questions d'aménagement, pour mieux prendre en compte la vie des Drouais. La résolution de problèmes de voisinage, l'aide à l'orientation des jeunes en recherche de formation ou d'emploi, les conseils lors d'un déménagement, les soucis liés à l'habitat ...

Les domaines d'activités sont variés : travaux de voirie, création d'espaces verts ou de jeux, nouvelles prestations, choix d'animations spécifiques dans les structures d'accueil, transmissions de demandes à des partenaires extérieurs, ...

Les grands projets retenus par les comités de proximité dont le coût est supérieur aux moyens du quartier font l'objet de décision par la municipalité. C'est alors le budget général de la ville qui assume les dépenses validées.

### **Les moyens**

Chaque comité Proximum compte 1 adjoint, deux ou trois conseillers municipaux, un ou deux membre du conseil municipal des jeunes, trois à cinq habitants du quartier.

Le budget pour chaque quartier :

2005 : 150 000 euros

2006 : 250 000 euros

2007 : 200 000 euros

### **Le bilan**

Les caractéristiques sociologiques, urbanistiques, environnementales, ou liées à l'habitat sont différentes d'un quartier à l'autre et le dispositif Proximum permet d'adapter les moyens, travaux, prestations aux besoins spécifiques des populations de chacun des quartiers.

Dans chaque comité, les réunions et les relations directes avec les habitants (permanences, réunions de cages d'escaliers, ...) permettent d'évaluer les besoins, de décider des priorités, de Les actions menées en complémentarité s'articulent mieux : dispositifs de réussite éducative, gestion urbaine de proximité, opérations de concertation dans le cadre des réaménagements urbains ...

Chaque quartier compte environ 2 000 foyers, soit 5 000 habitants et chacune des mairies de quartier accueille entre 500 et 1000 visiteurs par mois.

Sondage IPSOS/Dreux : "diriez-vous que le Maire de votre commune est à l'écoute de vos préoccupations ?" réponse à Dreux : oui : 65%

Contact :

Mary Sené, directeur de la communication

tél. : 02 37 38 84 26

[m.sene@ville-dreux.fr](mailto:m.sene@ville-dreux.fr)